

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 novembre 2020

Régulièrement convoqué le 30 octobre 2020

Le 07 novembre 2020 à neuf heures,

Le Conseil Municipal s'est réuni au Palais des Congrès Charles Aznavour sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

Présents (es) : Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Éric PHÉLIPPEAU, Mme Ghislaine SAVIN, M. Karim OUMEDDOUR, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, Mme Fabienne MENOVAR, M. Chérif HEROUM, Mme Sylvie VERCHÈRE : Adjointes au Maire. Mme Danièle JALAT, M. Norbert GRAVES, Mme Anne BELLE, M. Jacques ROCCI, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Catherine MATSAERT, Mme Florence VINENT, Mme Vanessa VIAU, M. Vincent PERROUX, M. Jérôme BEAUTHÉAC, M. Laurent CHAUVEAU, Mme Pauline CABANE, Mme Chloé PALAYRET-CARILLION, M. Dorian PLUMEL, M. Nicolas DELOLY, Mme Demet YEDILI, M. Christophe ROISSAC, Mme Aurore DESRAYAUD, M. Karim BENSID-AHMED, Mme Mathilde CONTAT, M. Laurent MILAZZO, Mme Catherine AUTAJON, M. Laurent LANFRAY, Mme Françoise CAPMAL, M. Jean-Frédéric FABERT, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

Pouvoirs : Mme Sandrine MAGNETTE (Pouvoir M. Nicolas DELOLY), M. Julien DECORTE (pouvoir M. Éric PHÉLIPPEAU)

Secrétaire de Séance : Mme Demet YEDILI

1.07 - REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE MONTÉLIMAR

Monsieur Julien CORNILLET, Maire, Rapporteur, expose à l'assemblée :

Le Conseil Municipal est sollicité afin de désigner trois représentants pour siéger au Conseil d'Administration de l'Université Populaire (Société des Amis de l'école laïque) de Montélimar.

Il est donc invité à désigner trois représentants titulaires et trois représentants suppléants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L. 2121-33,

Après avoir entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ DES VOTES DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

DÉCIDE :

- DE DÉSIGNER :

- Madame Marie-Christine MAGNANON (titulaire),
- Madame Anne BELLE (titulaire),
- Madame Catherine AUTAJON (titulaire),

- Madame Fabienne MENOJAR (suppléante),
- Monsieur Cyril MANIN (suppléant),
- Madame Aurore DESRAYAUD (suppléante),

comme représentants du Conseil Municipal de la commune de Montélimar pour siéger au Conseil d'Administration de l'Université Populaire (Société des Amis de l'école laïque) de Montélimar.

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant de signer tous les documents afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Ont signé les membres présents,
Suivent les signatures.

POUR EXPEDITION CONFORME

Fait en Mairie, le 08 novembre 2020

Le Maire,

